

Mémorial des guerres en Indochine Fréjus

*"Le disparu, si l'on vénère sa mémoire,
est plus précieux et plus puissant
que le vivant".
Saint-Exupéry, Citadelle.*



Dessiné et gravé en taille-douce
par Jacques Jubert

Impression mixte offset—taille-douce

Format horizontal 36 x 26

30 timbres à la feuille

Vente anticipée le 16 février 1993
à Fréjus (Var)

Vente générale le 17 février 1993

Le 2 août 1986, un accord franco-vietnamien a défini le rapatriement des soldats Morts pour la France des cimetières de Tan-son-nhut et Vung-tau au Sud-Vietnam et de Ba-huyen au Nord-Vietnam. 24 020 corps ont été rapatriés de 1986 à 1987 et réinhumés dans le Mémorial des guerres en Indochine, à Fréjus.

Dans l'enceinte architecturale circulaire de 115 m de diamètre, avec une crypte à son niveau inférieur, s'inscrit, à ciel ouvert, le corps principal rectangulaire. Celui-ci, de plain-pied au nord, s'élève lentement en longeant le Mur du Souvenir, à l'extrémité duquel apparaît la mer, "allégorie sans fanfare". Tout ici est métaphore selon l'architecte Bernard Desmoulin : "Le cercle limpide renvoie au départ puis au retour. Dans l'axe qui le traverse et fuit vers le sud-est

et l'Indochine, s'alignent, comme les rangs serrés des soldats, les urnes funéraires en quadrangles empilées, seule allusion à l'armée et à son ordre désorganisé par la guerre". L'allée centrale est bordée des galeries qui accueillent les dépouilles. Dans la crypte, celles-là sont organisées autour d'un ossuaire où reposent les soldats non identifiés. Sur le Mur du Souvenir seront gravés les noms des militaires disparus ou dont les tombes n'ont été retrouvées.

"Lieu de mort, de repos et de commémoration", le Mémorial est un espace de cérémonie. Les rassemblements auront lieu à l'entrée, face au Monument aux Morts existant, devant le pavillon d'accueil, sur un parvis dominant le paysage. Les cortèges descendront dans la crypte, lieu de pénombre percé de puits de lumière. Dans le pavillon

d'accueil, des photographies, cartes animées et maquettes dioramas évoquent les guerres d'Indochine.

Cette "demeure du silence" est un haut lieu de la mémoire érigé par le secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre.